

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF**

Le 19 mars 2020

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 19 mars 2020 à dix-neuf heures à la salle de la préfecture de la MRC de Portneuf située au 185, route 138 à Cap-Santé.

Les administrateurs présents sont (par téléphone, ci-après indiqué « (T) »):

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville ;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé ;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines (T) ;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona ;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac (T) ;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph (T) ;
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent (T) ;
M. Serge Deraspe, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban (T) ;
M. Martin Goizioux, ville de Pont-Rouge (T) ;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf (T) ;
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre (T) ;
M. Deny Lépine, municipalité de Saint-Alban (T) ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (T) ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne (en cours d'assemblée) ;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert ;
M. Cédric Champagne, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf ;
M. Yves Tourangeau, municipalité de Saint-Marc-des-Carières (T) ;
M. Étienne Beaumont, ville de Saint-Raymond (T) ;
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe (T) ;
M. Ghislain Matte, municipalité de Saint-Ubalde (T) ;
Mme Francine Girard, ville de Shannon (T).

Les administrateurs absents sont :

M. Ghislain Matte, municipalité de Saint-Ubalde ;
M. Raymond Francoeur, MRC de Portneuf pour les TNO.

Sont également présents :

M. Jean-Luc Mercure, directeur général ;
Mme Éloïse Verret, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière (T) ;
Mme Christine Corbin, adjointe à la direction.

Le quorum étant constaté, la réunion peut débuter.

020-03-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE MME LISE JULIEN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à *Affaires diverses* les points suivants :

- a) Situation de la COVID-19

b) Consigne des bouteilles

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29-02-2020

A) CORRECTION

Aucune.

021-03-2020

B) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 29 février 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :**

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 29 février 2020 soit adopté tel que rédigé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

022-03-2020

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE MME ANDRÉE ST-LAURENT,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 29 février 2020 :

**Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Fournisseurs au 29 février 2020**

Fournisseurs	Descriptions	Montant
ACCEO (Païement direct)	Frais mensuels - MaPaie.net	69,56 \$
ACCEO Solutions Inc.	Honoraires professionnels	2 442,89 \$
AGI Inc.	Entretien machineries	1 499,01 \$
	Huile et graisse	172,89 \$
	Quincaillerie / outils	482,25 \$
AIM Éco-centre	Écocentre Transport, location conteneur - Écocentre Ste-Catherine	804,83 \$
Alto Communication	Téléphone & télécommunication	434,61 \$
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	175,00 \$
	Réfrigérateurs	475,00 \$
Aquasan ltée	Produits chimiques	2 660,07 \$
Ascense Solution Technologique	Mise à jour/maintenance site internet	45,99 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	3 760,95 \$
Bédard, Guilbault, C.A.	Frais de vérification 2019	16 372,44 \$

Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécommunication - Écocentre Ste-Catherine	63,88 \$
Canon Canada inc.	Papeterie & fournitures de bureau	487,47 \$
CARRA	Remises février 2020	434,28 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bureau administratif	1 141,28 \$
Centre agricole Neuville inc.	Entretien machineries	74,69 \$
Communication L.A.S. inc.	Entretien équipements	739,29 \$
	Téléphone & télécommunication	753,67 \$
Conception P.M.B. inc.	Entretien machineries	334,58 \$
Corbo Publicité 99 Inc.	Vêtements de travail - employés d'opération (contrat de travail)	1 319,57 \$
Courrier de Portneuf	Appel d'offres - Transport des matières recyclables 2020-2025	225,60 \$
	Avis public - offre d'emploi	458,68 \$
	Plan de communication & publicité	727,97 \$
D.M. Valve et Contrôle inc.	Entretien équipements spécialisés	1 237,13 \$
Desharnais Centre du camion	Entretien machineries	146,94 \$
DICOM express (#874777)	Frais de messageries	99,82 \$
Donnacona Ford	Entretien machineries	82,84 \$
Émile Denis Ltée	Vêtements de travail - employés d'opération (contrat de travail)	4 340,87 \$
Énergie Sonic inc.	Diesel	10 552,86 \$
Ent. Gilles Plamondon ltée	Téléphone & télécommunication	86,21 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien équipements spécialisés	170,16 \$
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS	5 628,56 \$
Entreprises Claude Boutin 2005	Entretien équipements spécialisés	5 805,12 \$
Eurofins Environex	Analyses de laboratoire	616,27 \$
Extermination Cloutier enr.	Extermination	1 402,70 \$
Extincteurs W.T. & Fils inc.	Entretien machineries	1 021,56 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien bâtiment administratif	96,40 \$
	Entretien machineries	164,92 \$
	Quincaillerie / outils	61,41 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Contrat traitement matières recyclables- janvier 2020	47 362,42 \$
Gestion U.S.D. inc.	Livraison et réparation bacs bruns	3 085,59 \$
	Livraison et réparation bacs verts	4 965,54 \$
Groupe Harnois	Essence	788,71 \$
Groupe Lam-É St-Pierre	Entretien machineries	795,16 \$
Groupe Négotel inc.	Écocentres - télécommunications	105,03 \$
	Téléphone & télécommunication	445,87 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement assurance du 1/4/20-31/3/21	80 622,00 \$
Groupecho Canada	Honoraires professionnels - Enquête de crédit (clients)	41,00 \$
GSI Environnement inc.	Résidus verts & putrescibles St-Henri	6 845,74 \$
Huiles Desroches inc. (Les)	Diesel	2 594,38 \$
Hydro-Québec	Électricité	15 255,65 \$
La Coop Novago	Entretien bâtiment administratif	60,02 \$
	Entretien bâtiment BFS	20,65 \$
	Entretien équipements spécialisés	29,87 \$
	Entretien machineries	95,14 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	3 613,00 \$
Lise Bédard	Edifice - entretien garage novembre et décembre 2019	600,00 \$
Lubrification Québec inc.	Entretien machineries	245,00 \$
Machineries Lourdes St-Raymond	Entretien machineries	10 254,80 \$
Macpek inc.	Entretien machineries	586,40 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels - informatiques	1 850,53 \$

Mario Mini Moteur	Entretien machineries	126,45 \$
Medial conseil Santé Sécurité	Mutuelle de prévention CSST - Janvier à juin 2020	1 504,12 \$
Ministre des Finances	Demande de modification de CA (MELCC)	692,00 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises février 2020	36 098,64 \$
MonBuro.ca	Ameublement	1 322,21 \$
	Fournitures de bureau	205,02 \$
Morgan Communication inc.	Plan de communication & publicité - Cahier d'habitation 2020	1 724,63 \$
Oxygène Portneuf inc.	Gaz et propane	366,24 \$
	Location d'équipement	250,08 \$
	Quincaillerie / outils	19,78 \$
Philippe Jobin	Plan de communication & publicité - Montage capsules vidéos	464,79 \$
Pitnetworks	Frais de poste	230,95 \$
PR' eautech	Location achat brumisateurs Unité supplémentaire BFS ET LIXIVIAT	2 806,06 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	746,62 \$
Publicité Idée-Concept inc.	Vêtements avec logo de la Régie (personnel administratif)	372,87 \$
Québec Linge	Édifice - entretien	275,69 \$
Receveur général du Canada	Remises février 2020	13 268,35 \$
	Renouvellement licences radio	768,56 \$
REER des employés	Remises février 2020	11 940,80 \$
Remboursement aux employés	Frais de déplacement (élus) et remb. dépenses (employés) février 2020	3 507,51 \$
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 \$
S.A.A.Q.	Immatriculation	11,55 \$
S.E.N. inc.	Frais de télésurveillance	233,86 \$
Sage Ass.&rentes collectives	Prime assurance collective	7 099,29 \$
Salaires nets employés et élus	Salaires nets février 2020	71 791,17 \$
Sani Charlevoix	Contrat collecte BFS	952,47 \$
Services de cartes Desjardins	Location d'équipement - TPV et taux d'escompte cartes de crédit -janvier 2020	156,81 \$
	Location d'équipement - TPV et taux d'escompte cartes de crédit -février 2020	172,33 \$
Services Matrec	Collecte matières résiduelles - contrat	126 155,45 \$
	Contrat collecte matières recyclables	67 067,63 \$
	Contrat de collecte matières organiques	14 431,18 \$
	Écocentre Transport, location conteneur	2 125,22 \$
	Location conteneurs mat.recyclables	12 274,59 \$
	Location conteneurs matlères organiques	136,86 \$
	Surcharge de carburant février 2020	338,02 \$
Stanley Sécurité	Entretien édifice	153,53 \$
Supérieur Propane	Location équipement	143,72 \$
Supermarché J.C. Bédard Itée.	Articles de nettoyage	57,19 \$
Telus Québec	Téléphone & télécommunication - Écocentres	184,82 \$
Toromont Cat (Québec)	Entretien machineries	4 914,52 \$
Transdiff Peterbilt de Québec	Entretien machineries	741,35 \$
Tremblay, Bois, Mignault,	Honoraires professionnels	468,53 \$
Veolia Es Canada Serv. Ind.	Location d'équipements	1 826,05 \$
Visa Desjardins	Cellulaires	395,68 \$
	Colloque 3RMCDQ	974,58 \$
	Entretien machineries	278,14 \$
	Fournitures de bureau	11,38 \$
	Frais de déplacements	10,60 \$
	Frais de réunion	67,44 \$
	Logiciels Office 365	272,84 \$

	Achat équipement informatique	2 146,58 \$
	Achat de disque rigide externe- réplica pour sauvegarde	1 886,63 \$
Total général		642 147,25 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Élane Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ses dépenses ci-dessus énumérées.

Élane Verret, secrétaire-trésorière

023-03-2020

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 29 FÉVRIER 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 28 février 2020;

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 28 février 2020 telle que transmise.

ADOPTÉE

DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 29 FÉVRIER 2020

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport budgétaire au 29 février 2020 qui leur a été transmis dans les délais requis.

RÉSULTATS DES SOUMISSIONS

24-03-2020

a. ACHAT D'UN CHARIOT ÉLÉVATEUR

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé des soumissions par le biais d'un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'un chariot élévateur;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues

SOUSSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Techlift Inc.	43 114,48 \$
Toromont	47 645,64 \$

SUR LA PROPOSITION DE M. SERGE PAQUIN, IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accorde le contrat pour l'achat d'un chariot élévateur au plus bas soumissionnaire conforme, Techlift inc., au prix soumis de 43 114,48 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

b. TRANSPORT DES CONTENEURS DES ÉCOCENTRES

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour le transport des conteneurs des écocentres de Saint-Raymond, Saint-Alban, Rivière-à-Pierre, Saint-Ubalde et Ste-Catherine, et ce, pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

TRANSPORT DE CONTENEURS – ÉCOCENTRE SAINT-RAYMOND1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
GFL Environmental Inc.	99 401,64 \$
Multi-Conteneurs Québec	101 841,04 \$
AIM Éco-centre	132 372,53 \$

TRANSPORT DE CONTENEURS – ÉCOCENTRE SAINT-ALBAN1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
Multi-Conteneurs Québec	33 664,68 \$
GFL Environmental Inc.	41 172,55 \$
AIM Éco-centre	57 487,50 \$

TRANSPORT DE CONTENEURS – ÉCOCENTRE RIVIÈRE-À-PIERRE1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
GFL Environmental Inc.	16 475,92 \$
Multi-Conteneurs Québec	19 095,08 \$
AIM Éco-centre	22 316,65 \$

TRANSPORT DE CONTENEURS – ÉCOCENTRE SAINT-UBALDE1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
Multi-Conteneurs Québec	21 217,26 \$
GFL Environmental Inc.	22 247,66 \$
Eddy Fugère Inc.	24 544,17 \$
AIM Éco-centre	30 283,65 \$

TRANSPORT DE CONTENEURS – ÉCOCENTRE STE-CATHERINE1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
GFL Environmental Inc.	53 308,16 \$
AIM Éco-centre	65 673,72 \$

**SUR LA PROPOSITION DE M. ÉTIENNE BEAUMONT,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit GFL Environmental

inc., pour le transport des conteneurs de l'écocentre Saint-Raymond au prix soumis de 99 401,64 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Multi-Conteneurs Québec, pour le transport des conteneurs de l'écocentre Saint-Alban au prix soumis de 33 664,68 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit GFL Environmental inc., pour le transport des conteneurs de l'écocentre de Rivière-à-Pierre au prix soumis de 16 475,92 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Multi-Conteneurs Québec, pour le transport des conteneurs de l'écocentre de Saint-Ubalde au prix soumis de 21 217,26 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit GFL Environmental inc., pour le transport des conteneurs de l'écocentre de Sainte-Catherine au prix soumis de 53 308,16 \$ taxes incluses, pour la période du 1er mai 2020 au 30 avril 2021.

ADOPTÉE

026-03-2020

c. TRACTAGE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé des soumissions par le biais d'un appel d'offres public pour le tractage et la fourniture d'une remorque à plancher mobile pour le transport des matières recyclables pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

SOUSSIONNAIRE	Prix incluant les taxes
Service sanitaire Denis Fortier	1 579 066,61 \$ 315 813,33 \$ / Annuellement 654,00 \$ / voyage
GFL Environmental Inc.	1 997 978,05 \$ 399 595,61 \$ / Annuellement 827,50 \$ / voyage

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accorde le contrat pour le tractage et la fourniture d'une remorque à plancher mobile pour le transport des matières recyclables au plus bas soumissionnaire conforme, Service sanitaire Denis Fortier, au prix soumis de 1579 066,61 \$ toutes taxes incluses, pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2025.

ADOPTÉE

027-03-2020

AUTORISATION POUR DEMANDER DES SOUMISSIONS – LOCATION DE CONTENEURS NEUFS OU USAGÉS OU ACHAT DE CONTENEURS NEUFS (POUR LES ICI)

CONSIDÉRANT QUE le devis d'appel d'offres pour la collecte et le transport des ordures, des matières recyclables et des matières organiques n'inclut pas la fourniture de contenants pour les matières recyclables et organiques;

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit procéder à un appel d'offres public pour la location de contenants neufs ou usagés ou l'achat de contenants neufs pour les matières recyclables et organiques afin de desservir les industries, commerces et institutions (ICI), les multilogements et les rues privées;

CONSIDÉRANT QUE la Régie choisira l'option qui sera la plus économique;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à lancer un appel d'offres public pour la location de contenants neufs ou usagés ou l'achat de contenants neufs pour les matières recyclables et organiques pour une période de 5 ans débutant le 1^{er} janvier 2021.

ADOPTÉE

028-03-2020

SIGNATURE DE FIN DE CONTRAT ENTRE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D'ARTHABASKA (GESTERRA) POUR LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES VOUÉES À LA RÉCUPÉRATION

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a conclu un contrat avec la Société de développement durable d'Arthabaska (ci-après nommée « Gesterra ») relativement au traitement des matières résiduelles vouées à la récupération (contrat #2015-07);

CONSIDÉRANT QUE le contrat signé le 9 décembre 2015 avait une durée de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE pour différentes considérations, les deux parties ont mutuellement convenu de mettre fin à ce contrat au 30 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE les parties ont transigé pour établir des conditions raisonnables et acceptables et que cette entente permet d'éviter un litige entre les parties;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE les parties conviennent que le contrat du 9 décembre 2015 relatif au traitement des matières résiduelles vouées à la récupération prendra fin le 30 avril 2020;

QUE Gesterra procédera à vider complètement le centre de transfert de toute les matières résiduelles vouées à la récupération au plus tard le 30 avril 2020;

QU'afin de pallier à l'augmentation des coûts relatifs au transport et au tri des matières recyclables, du 1^{er} janvier au 30 avril 2020, la Régie versera à Gesterra, le 1^{er} mai 2020, une somme de 55 000 \$ plus taxes après constat que l'engagement mentionné au paragraphe 2 aura été respecté;

QU'EN considération du respect de cette transaction, les parties se donnent quittance mutuelle et réciproque de toute réclamation pouvant découler directement ou indirectement de leurs relations d'affaires antérieures incluant le contrat signé le 9 décembre 2015 relatif au traitement des matières résiduelles vouées à la récupération;

QUE l'intervenante, Gaudreau Environnement, consent à la présente transaction et s'en déclare satisfaite en ce qui la concerne;

QUE cette entente constitue une transaction au sens des articles 2631 et suivant du Code civil du Québec et a en conséquence l'autorité de la chose jugée;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le président, M. Bernard Gaudreau, et le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, à signer ladite entente au nom de la Régie.

ADOPTÉE

029-03-2020

ENTENTE AVEC RÉCUPÉRATION FRONTENAC INC. POUR LE TRAITEMENT DES MATIÈRES RECYCLABLES À COMPTER DU 1^{ER} MAI 2020

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le traitement et le transport des matières recyclables avec Gesterra prend fin le 30 avril 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une dispense de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en date du 28 février 2020 l'autorisant à octroyer un contrat de gré à gré avec l'organisme Récupération Frontenac inc. pour assurer le traitement des matières recyclables;

CONSIDÉRANT QUE l'autorisation ministérielle stipule que le contrat doit être d'une durée de cinq ans, soit du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2025, avec une possibilité de renouvellement de cinq ans;

CONSIDÉRANT QU'un projet d'entente a été préparé en ce sens et soumis aux membres du conseil d'administration dans les délais requis;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JIM O'BRIEN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise l'octroi d'un contrat de gré à gré avec l'organisme Récupération Frontenac inc.

pour le traitement des matières recyclables pour une période de cinq ans à partir du 1^{er} mai 2020 jusqu'au 30 avril 2025;

QUE cette entente soit munie d'une option de renouvellement pour cinq autres années;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise MM. Bernard Gaudreau, président du conseil d'administration, et Jean-Luc Mercure, directeur général, à signer ladite entente pour et au nom de la Régie;

QU'une copie de ladite entente soit transmise à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation tel que requis.

ADOPTÉE

DOSSIER DE VALORISATION DU BIOGAZ AU LET DE NEUVILLE

M. Bernard Gaudreau dresse un résumé du dossier de la valorisation du biogaz qui est généré par le LET.

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 19 MARS 2020

Le bordereau de correspondance du 19 mars 2020 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

a) SITUATION DANS LE CADRE DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Mme Joëlle Genois s'informe sur les mesures que la Régie a prises dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, à savoir le maintien du service par les fournisseurs, les écocentres, etc. M. Jean-Luc Mercure informe les membres du conseil d'administration que des procédures ont été mises en place pour sécuriser les employés aux écocentres de même qu'au bureau administratif, en installant du désinfectant, en instaurant le télétravail afin qu'il n'y ait que trois ou quatre employés maximum au bureau pour favoriser la distanciation physique. De plus, M. Gaudreau indique que les services d'éboueurs et de collectes des matières résiduelles font partie des services essentiels qui ont été décrétés par le gouvernement du Québec.

La situation est suivie de près et des ajustements pourront être effectués au besoin afin de respecter les consignes gouvernementales. Une mise à jour pourra être effectuée à la prochaine réunion.

b) CONSIGNE POUR LES BOUTEILLES

M. Serge Paquin informe le conseil d'administration qu'aucun supermarché ni aucun commerce ne prend de bouteilles ou de cannettes consignées en raison de la pandémie de la COVID-19. Il y a donc à prévoir qu'une grande quantité de ces bouteilles et cannettes se retrouveront prochainement dans les matières recyclables ou dans les déchets.

c) **RESSOURCERIE DE PORTNEUF**

M. Deny Lépine informe les membres du conseil d'administration que la Ressourcerie de Portneuf est fermée jusqu'à nouvel ordre.

d) **PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

M. Bernard Gaudreau indique que si la situation le permet, la prochaine réunion se tiendra comme prévue à la MRC de Portneuf. Advenant le cas où la situation perdurerait, les membres du conseil d'administration pourront joindre la réunion par téléphone pour ceux et celles qui ne pourront pas se déplacer.

030-03-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 44;

**SUR LA PROPOSITION DE M. GUY LACHANCE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière